CONSEIL SCOLAIRE DE DISTRICT CATHOLIQUE
des Aurores boréales

CENT-TROISIÈME RÉUNION RÉGULIÈRE

le samedi 31 mai 2008 à 9 heures
à l'école catholique de l'Enfant-Jésus, Dryden

PROCÈS-VERBAL

Présences :

Conseillères et conseillers :

en personne :	D. Breton, A. Brunelle, C. Gleeson, J. Lorek, F. Marcotte Roy, L. Mayer, M. Owca, S. Payeur, J-P. Pelletier
par vidéoconférence :	S. Payeur
élève-conseillère :	G. Bolduc
Administration :	S. Mauro, Y. Bolduc, J. Bélanger, R. Lepage, L. Houghton
Invitée :	Victoria Mauro

1. APPEL DES MEMBRES ET PRIÈRE D'OUVERTURE

La présidente, Conseillère Brunelle, débute la réunion à 9 heures et invite la directrice de l'éducation, Mme Sylvianne Mauro, à réciter la prière.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution n° 103-01 proposée par Conseillère Breton, appuyée de Conseiller Gauthier

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve l'ordre du jour de la 103e réunion régulière, tenue le 31 mai 2008, tel que présenté.

Adoptée

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Néant.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

4.1 Cent-deuxième réunion régulière du 28 février 2008

Résolution n° 103-02 proposée par Conseiller Pelletier, appuyée de Conseillère Gleeson

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales adopte le procès-verbal de la 102e réunion régulière tenue le 29 mars 2008, tel que présenté.

Adoptée

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE (suite)

4.2 Vingt-quatrième réunion extraordinaire du 24 avril 2008

Résolution nº 103-03 proposée par Conseillère Mayer, appuyée de Conseillère Gleeson

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales adopte le procès-verbal de la 24e réunion extraordinaire tenue le 24 avril 2008, tel que présenté.

Adoptée

5. QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Néant.

6. DÉLÉGATIONS ET PRÉSENTATIONS

Néant.

7. RAPPORTS

7.1 Rapport de la présidente

7.1.1 Suivis du CA de l'AFOCSC

Conseillère Brunelle a remplacé le président de l'AFOCSC à la table des partenaires en éducation. Elle indique que trois initiatives ont fait l'objet de discussions, dont la pauvreté chez les enfants, une initiative en partenariat avec les ministères des Services à l'enfance et à la jeunesse et de l'Éducation, l'équité et l'inclusion dans les écoles.

Conseillère Brunelle a fait une présentation au Comité permanent des finances et des affaires économiques dans le cadre des audiences sur le projet de loi 55. L'AFOCSC appuie les changements législatifs qui consacreront la création du nouveau TfO au plan législatif. Elle a affirmé la pertinence et l'importance des services et des programmes éducatifs dispensés aux écoles de langue française par TfO.

7.1.2 Suivis de l'AGA de l'AFOCSC

Conseillère Brunelle remercie les membres du comité organisationnel pour la planification qui a contribué au succès de cet évènement. Elle mentionne que l'accueil, le professionnalisme et la présence des jeunes ont été remarqués par nos collègues en province.

7.1.3 Suivi de la réunion avec les évêques

Conseillère Brunelle indique que les discussions et les échanges lors des réunions avec les évêques deviennent de plus en plus riches. Les participants ont l'occasion d'aller plus en profondeur dans les dossiers. Un théologien du Québec a été invité pour parler du dossier des écoles catholiques au Québec. Il a donné des pistes et des conseils pour protéger les droits des catholiques, dont d'engager le personnel dans la mission des écoles catholiques. La présidente mentionne qu'elle était très heureuse de la présence de Monseigneur Colli qui participait pour la première fois à cette réunion.

Conseillère Brunelle indique son souhait d'envoyer une délégation du Conseil à la Conférence annuelle du *Thunder Bay Diocesan Catholic School Trustees' Association* qui aura lieu le 18 octobre 2008, afin de consolider les liens entre notre Conseil et les conseils catholiques anglophones du Diocèse.

7. RAPPORTS (suite)

7.2 Rapport de l'élève-conseillère

Gabrielle Bolduc profite de l'occasion pour présenter Victoria Mauro, qui a été choisie pour représenter les élèves au Conseil pour l'année 2008-2009. Elle présente le rapport des diverses activités qui ont eu lieu ou qui auront lieu au secondaire prochainement.

Gabrielle mentionne que la première assemblée générale annuelle du RECFO a eu lieu du 16 au 18 avril. Une formation sur le rôle des élèves-conseillers a été offerte aux élèves membres. Les élèves-conseillers ont suggéré qu'ils aimeraient participer plus activement à l'AGA de l'AFOCSC et avoir la chance d'entendre les discussions et les présentations.

7.3 Rapport de la directrice de l'éducation et secrétaire-trésorière

7.3.1 Rapport mensuel des directions d'école

Mme Mauro présente les rapports des directions d'école pour les mois de mars et avril et répond aux questions des conseillères et des conseillers. Elle souligne que Mme Thérèse Dechêne, directrice des Services pédagogiques, a débuté sa tournée annuelle en région pour rencontrer les élèves de 7e et 8e année. Mme Dechêne a aussi fait une activité pour les élèves qui feront la transition au palier secondaire en septembre.

Mme Mauro mentionne que les élèves de 7e et 8e année qui ont participé au camp de leadership ont vécu une expérience extraordinaire.

7.3.2 Rapport mensuel des effectifs scolaires

M. Yvon Bolduc, directeur du Service des finances, présente le rapport mensuel des effectifs scolaires qui indique une perte nette de 2 élèves (3 ETP) entre le 28 février et le 30 avril 2008.

7.3.3 Calendriers de formation

Les calendriers de formation sont présentés à titre d'information.

7.3.4 Rapport financier de sept mois

M. Yvon Bolduc mentionne qu'il est en train de rédiger le rapport de sept mois exigé par le MÉO, qui reflètera les états financiers pour la période se terminant le 31 mars 2008.

7.3.5 Symposium sur la Politique d'aménagement linguistique

Une délégation de dix personnes du Conseil a assisté au symposium de la PAL du 23 au 25 avril 2008. Les participants ont eu l'occasion de célébrer le 10e anniversaire de la création des conseils scolaires de langue française ainsi que le lancement du magazine *Mon mag à moi*. Le banquet a été agrémenté par un montage d'œuvres d'art signées par des élèves de tous les conseils et administrations scolaires. La pédagogie culturelle sera mise en évidence au symposium 2009. Conseillère Brunelle ajoute que des recherchistes du Québec ont fait une présentation très intéressante sur la place importante que la langue française occupe au niveau mondial.

La réunion est levée à 10 h 15 afin de permettre aux membres de participer à la célébration d'ouverture de l'école catholique de l'Enfant-Jésus. La séance reprend à 11 h 30.

7.3.6 Mandat du Service des communications

Mme Jocelyne Bélanger, directrice du Service des communications, présente le mandat de son service. Lors d'une session de planification stratégique animée par Madame Jacinthe Bergevin en février 2008, l'équipe a élaboré son mandat, identifié les rôles et les responsabilités principales du Service, et ciblé ses priorités. Elle présente les six champs identifiés : gardien de l'image, communication, promotion du Conseil et recrutement, prestation des services administratifs, gestion de l'information et contribution au rayonnement de la francophonie.

7. RAPPORTS (suite)

7.3 Rapport de la directrice de l'éducation et secrétaire-trésorière (suite)

7.3.7 Petite enfance

Mme Bélanger présente une mise à jour des dossiers touchant la petite enfance et aborde trois volets : l'initiative Meilleur départ, le Centre Grandir en français et la nouvelle Stratégie de la petite enfance du ministère de l'Éducation.

8. RAPPORT DES COMITÉS

8.1 Comité consultatif pour l'enfance en difficulté

Conseillère Breton présente les rapports du comité consultatif pour l'enfance en difficulté et présente les modifications au plan annuel.

Résolution nº 103-04 proposée par Conseiller Lorek, appuyée de Conseiller Gauthier

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve les modifications au Plan annuel pour l'éducation de l'enfance en difficulté 2007-2008, telles que présentées.

Adoptée

Résolution nº 103-05 proposée par Conseillère Mayer, appuyée de Conseillère Gleeson

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve les rapports du comité consultatif en enfance en difficulté pour les réunions du comité consultatif pour l'enfance en difficulté tenues le 14 avril et le 12 mai 2008, tels que présentés.

Adoptée

Il est noté que l'élève-conseillère et l'élève invitée quittent la réunion à midi.

8.2 Comité des politiques

Néant.

8.3 Comité d'audience pour suspension ou renvoi

Néant.

8.4 Comité pour l'apprentissage parallèle dirigé

Néant.

8.5 Comité des présidences des comités du Conseil

Néant.

8.6 Comité de la participation des parents

Néant.

8.7 Comité des finances

Conseillère Gleeson présente le rapport du comité des finances. M. Bolduc répond aux questions des conseillères et des conseillers.

Résolution no 103-06 proposée par Conseillère Mayer, appuyée de Conseillère Marcotte Roy

Que le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive la mise à jour du plan de transition du Service des finances, telle que présentée.

Adoptée

8. RAPPORT DES COMITÉS (suite)

8.7 Comité des finances (suite)

Résolution nº 103-07 proposée par Conseillère Owca, appuyée de Conseiller Lorek

Que le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve les projets dans le cadre de la subvention « Lieux propices à l'apprentissage », tels que présentés.

Adoptée

Résolution nº 103-08 proposée par Conseillère Gleeson, appuyée de Conseillère Breton

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve le rapport du comité des finances, tel que présenté.

Adoptée

9. ARTICLES À CONSIDÉRER

9.1 État financier 2007-2008

M. Bolduc explique que ce rapport est reporté au mois prochain.

9.2 Sorties éducatives

Mme Mauro donne un aperçu des sorties éducatives planifiées prochainement.

Résolution nº 103-09 proposée par Conseiller Pelletier, appuyée de Conseillère Owca

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve la demande de sortie éducative présentée par l'école catholique Franco-Terrace afin de permettre à un groupe de 14 élèves de la maternelle à la 8e année de se rendre à la piscine de Terrace Bay le 24 juin 2008; et

QUE le Conseil approuve les activités périlleuses prévues au cours de cette sortie éducative.

Adoptée

Résolution nº 103-10 proposée par Conseiller Lorek, appuyée de Conseillère Marcotte Roy

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve la demande de sortie éducative présentée par l'école Val-des-Bois afin de permettre à un groupe de 57 élèves de la maternelle à la 8e année de se rendre au parc provincial White Lake le 24 juin 2008, et

QUE le Conseil approuve les activités périlleuses prévues au cours de cette sortie éducative.

Adoptée

Résolution nº 103-11 proposée par Conseillère Gleeson, appuyée de Conseillère Breton

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve en principe la demande de sortie éducative présentée par l'école secondaire catholique de la Vérendrye afin de permettre à un groupe de 26 élèves de la 9e année de se rendre à la Marina le 16 juin 2008, sous réserve de l'obtention d'une recommandation des assureurs Ontario School Boards' Insurance Exchange (OSBIE) et du respect des normes de sécurité applicables; et

QUE le Conseil approuve les activités périlleuses prévues au cours de cette sortie éducative.

Adoptée

9. ARTICLES À CONSIDÉRER (suite)

9.2 Sorties éducatives (suite)

Résolution nº 103-12 proposée par Conseillère Payeur, appuyée de Conseillère Owca

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve la demande de sortie éducative présentée par l'école catholique Franco-Supérieur afin de permettre à un groupe de 22 élèves de la 6e année de se rendre au parc provincial Sleeping Giant le12 juin 2008; et

QUE le Conseil approuve les activités périlleuses prévues au cours de cette sortie éducative.

Adoptée

Résolution nº 103-13 proposée par Conseiller Lorek, appuyée de Conseillère Mayer

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve la demande de sortie éducative présentée par l'école catholique Franco-Supérieur afin de permettre à un groupe de 22 élèves de la 6e année de se rendre à l'université Lakehead le13 juin 2008; et

QUE le Conseil approuve les activités périlleuses prévues au cours de cette sortie éducative.

Adoptée

Résolution nº 103-14 proposée par Conseillère Owca, appuyée de Conseiller Gauthier

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve la demande de sortie éducative présentée par l'école Notre-Dame-de-Fatima afin de permettre à un groupe de 42 élèves de la 2e à la 6e année de se rendre à la piscine de Hearst le 23 juin 2008; et

QUE le Conseil approuve les activités périlleuses prévues au cours de cette sortie éducative.

Adoptée

9.3 Calendrier des réunions du Conseil 2008-2009

Cet article est reporté à la réunion du mois de juin pour permettre au Conseil de coordonner ses réunions avec celles de l'AFOCSC et de la FNCSF.

9.4 Nomination de l'élève-conseillère

Résolution nº 103-15 proposée par Conseillère Marcotte Roy, appuyée de Conseillère Owca

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve la nomination de Victoria Mauro au poste d'élève-conseillère pour l'année scolaire 2008-2009.

Adoptée

9.5 Assemblée générale annuelle de l'Association des Francophones du Nord-Ouest de l'Ontario

Résolution nº 103-16 proposée par Conseiller Lorek, appuyée de Conseiller Pelletier

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales délègue Conseillère Owca et Conseillère Mayer à la 31e Assemblée générale annuelle de l'Association des Francophones du Nord-Ouest de l'Ontario qui aura lieu à Thunder Bay le samedi 14 juin 2008.

Adoptée

10. ARTICLES D'INFORMATION

10.1 CSDCAB (06/08) : Mise à jour du calendrier des réunions du Conseil et de ses comités
10.2 CSDCAB (01/04/08) : Lettres aux parents et note de service
a) École catholique Franco-Supérieur
b) École Val-des-Bois
c) École catholique Franco-Terrace
d) Note de service aux membres du personnel du Conseil
10.3 ACELF (03/08) bulletin : L'ACELF en action
10.4 MÉO (08/04/08) comm : Donner sa propre voix à la télé de langue française
10.5 AFOCSC (21/04/08) comm : Robert Tremblay reporté à la tête de l'AFOCSC
10.6 FNCSF (24/04/08) NDS : Prix Jean-Robert-Gauthier
10.7 Express de Toronto (22/04/08) article : Bonne nouvelle pour le français langue seconde
10.8 OCSTA (29/04/08) comm : *Ontario's Catholic School Trustees' Elect New Leadership at Association's Annual General Meeting*
10.9 AFOCSC (04/08) bulletin d'information : La Source
10.10 CSDCAB (13/05/08) téléc : Changement d'adresse - École catholique Franco-Supérieur
10.11 AEFO (03/08) document : Objectif : bien-être au travail
10.12 Découpures de journaux
10.13 Bulletins de nouvelles (02/08) : EJ (x2), IC, FT, VDB, FS

11. QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

Néant.

Il est noté que Conseillère Payeur quitte la réunion à 13 h.

RÉUNION À HUIS CLOS

Résolution nº 103-17 proposée par Conseillère Breton, appuyée de Conseiller Caron

QUE Conseillère Owca assume la présidence et que l'on siège en comité plénier pour considérer les questions suivantes :

Rapport de la présidente
Administration
Finances et immobilisations
Ressources humaines
Questions des membres

et que cette séance se tienne à huis clos conformément à l'article 207(2) de la Loi sur l'éducation.

Adoptée

Résolution nº 103-18 proposée par Conseillère Gleeson, appuyée de Conseiller Pelletier

QUE l'on retourne en séance régulière et que l'on fasse rapport des délibérations du comité plénier.

Adoptée

12. RAPPORT DÉCOULANT DE LA RÉUNION À HUIS CLOS

Résolution nº 103-CP01 proposée par Conseiller Gauthier, appuyée de Conseillère Breton

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve les recommandations du comité d'admission afin d'inscrire Benjamin Miller à la 1re année à l'école catholique Franco-Supérieur à compter du 3 septembre 2008, selon les dispositions de l'article 293(1) de la Loi sur l'éducation.

Adoptée

Résolution no 103-CP02 proposée par Conseiller Pelletier, appuyée de Conseillère Gleeson

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve les recommandations du comité d'admission afin d'inscrire Saige Cunniffe à la maternelle à l'école Val-des-Bois à compter du 3 septembre 2008, selon les dispositions de l'article 293(1) de la Loi sur l'éducation.

Adoptée

Résolution nº 103-CP03 proposée par Conseillère Gleeson, appuyée de Conseillère Brunelle

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve les recommandations du comité d'admission afin d'inscrire Jake Small à la maternelle à l'école Val-des-Bois à compter du 3 septembre 2008, selon les dispositions de l'article 293(1) de la Loi sur l'éducation.

Adoptée

Résolution nº 103-CP04 proposée par Conseiller Caron, appuyée de Conseiller Pelletier

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive le rapport de dotation du personnel, n° RH 2007/08-16, tel que présenté.

Adoptée

Résolution nº 103-CP05 proposée par Conseillère Breton, appuyée de Conseillère Gleeson

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve la recommandation de permanence du poste d'animateur culturel à l'école secondaire catholique de la Vérendrye, à compter du 1er juin 2008, telle que présentée dans le rapport du comité des ressources humaines et des négociations, n° RH 2007/08-17.

Adoptée

Résolution nº 103-CP06 proposée par Conseiller Pelletier, appuyée de Conseiller Gauthier

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve la dotation pour l'année scolaire 2008-2009, telle que présentée dans le rapport, n° RH 2007/08-18.

Adoptée

Résolution nº 103-CP07 proposée par Conseillère Gleeson, appuyée de Conseillère Breton

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales accepte les recommandations telles que présentées dans le rapport n° RH 2007/08-19.

Adoptée

Résolution nº 103-CP08 proposée par Conseiller Lorek, appuyée de Conseiller Caron

Que le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve la nomination de Madame Mireille Major-Levesque au poste de direction adjointe à l'école Val-des-Bois, et ce, à compter du 1er septembre 2009.

Adoptée

12. RAPPORT DÉCOULANT DE LA RÉUNION À HUIS CLOS (suite)

Résolution nº 103-CP09 proposée par Conseillère Mayer, appuyée de Conseiller Pelletier

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve la nomination de Madame Mona Caruana au poste de directrice adjointe à l'école catholique de l'Enfant-Jésus, et ce, à compter du 1er septembre 2008.

Adoptée

Il est noté que Conseillère Owca quitte la réunion de 14 h 40 à 14 h 55 et que Conseillère Brunelle assume la présidence pendant son absence.

Il est noté que Conseiller Caron quitte la réunion à 15 heures.

Résolution nº 103-CP10 proposée par Conseillère Gleeson, appuyée de Conseiller Gauthier

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales accepte les recommandations telles que présentées dans le rapport n° RH 2007/08-20.

Adoptée

Résolution nº 103-CP11 proposée par Conseiller Pelletier, appuyée de Conseiller Gauthier

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales accepte les recommandations telles que présentées dans le rapport, n° RH 2007/08-21.

Que le CSDC des Aurores boréales entame les négociations en vue du renouvellement de sa convention collective avec le personnel enseignant, membre de l'AEFO de l'unité du Grand-Nord-Ouest, sujet à ce que toute entente soit ratifiée par le Conseil et avec le mandat tel qu'indiqué dans le rapport provenant de l'entente cadre de la table provinciale de discussion.

Adoptée

Résolution nº 103-19 proposée par Conseillère Breton, appuyée de Conseiller Lorek

QUE le rapport du comité plénier soit accepté tel que présenté.

Adoptée

13. AVIS DE PROPOSITIONS

Néant.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE ET PRIÈRE

Résolution nº 103-20 proposée par Conseillère Owca, appuyée de Conseillère Marcotte Roy

QUE la séance de la 103e réunion régulière du Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales, tenue le 31 mai 2008, soit levée à 15 h 30.

Adoptée

Angèle Brunelle
présidente

Sylvianne Mauro
directrice de l'éducation

/lh